



DGA Ressources humaines et Affaires juridiques
Direction des Ressources Humaines

**Vacance du poste de
Directeur des Systèmes d'Information**

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, du poste de Directeur des Systèmes d'Information. La Direction des Systèmes d'Information (D.S.I.) comprend 13 agents. Il s'agit d'un service mutualisé de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole et de la Ville de Châteauroux. Les deux collectivités sont engagées dans une démarche forte de dématérialisation et d'évolution des usages, ainsi que dans la définition d'une offre de services informatiques aux communes membres.

La D.S.I. gère un parc de 1160 postes informatiques, 80 serveurs virtuels et 30 serveurs physiques, 80 logiciels métiers, 500 lignes téléphoniques (fixes et mobiles), 300 caméras de vidéo-protection, 26 copieurs, 70 sites connectés et intervient sur plus de 200 sites.

POSITION DANS L'ORGANISATION

➤ *Rattachement hiérarchique :*

- Direction générale adjointe des Finances et de la Commande publique.
- Direction Générale des Services.

➤ *Relations fonctionnelles :*

- L'ensemble des services de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole, de la Ville de Châteauroux, les établissements rattachés (C.C.A.S., EPIC ...) ainsi que les écoles de Châteauroux.
- Les élus de la Ville de Châteauroux (principalement l'adjoint à la sécurité) et de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole (vice-président délégué aux finances de la Communauté d'agglomération et à l'organisation des moyens)

PROFIL :

- Agent relevant des catégories A ou A+, filière technique ou administrative,
- Diplôme de niveau bac +5, master 2 ou ingénieur en informatique,
- Expérience dans un poste équivalent.

MISSIONS :

- ***Proposition d'une stratégie des systèmes d'information pour la collectivité :***
 - Proposer les orientations stratégiques en matière d'architecture informatique, de matériel, de logiciels et de télécommunications,
 - Aider à la définition de la politique en matière de sécurité des systèmes d'information,

- Contribuer à la stratégie web de la collectivité,
 - Assurer une veille technologique et juridique des évolutions en matière de systèmes d'information,
 - Anticiper les changements et orienter les choix en matière de technologies de l'information, en proposant un schéma directeur informatique,
 - Recueillir et étudier les besoins exprimés par les directions métiers,
 - Evaluer et préconiser les investissements informatiques et téléphoniques nécessaires,
 - Assurer l'adéquation entre la stratégie des collectivités, les outils informatiques et la réglementation,
 - Concevoir une organisation optimale des flux d'information.
- **Mise en œuvre de la politique informatique et gouvernance des systèmes d'Information :**
- Garantir la continuité des services informatiques, vidéoprotection et télécoms,
 - Conduire le plan d'évolution des systèmes d'information, en respectant les budgets alloués, et conformément aux changements technologiques décidés par les collectivités, dans les domaines de :
 - L'informatique,
 - Les télécommunications,
 - La vidéoprotection,
 - La reprographie.
 - Définir l'organisation interne en termes de rôles et de responsabilités des acteurs du système d'information,
 - Piloter les projets informatiques en conformité avec les référentiels établis par et pour le maître d'ouvrage,
 - Assurer la cohérence de l'ensemble des moyens informatiques et téléphoniques,
 - Piloter la politique d'externalisation : analyser les offres des fournisseurs, gérer la relation avec les intervenants externes (prestataires, fournisseurs d'équipements matériels, logiciels et opérateurs de télécommunications), contrôler l'efficacité des réalisations et des prestations tout au long de la relation contractuelle.
- **Management de la D.S.I. :**
- Définir l'organisation interne en termes de rôles, de missions et de responsabilités des membres de l'équipe,
 - Superviser et coordonner le travail des agents,
 - Développer une communication interne efficace,
 - Evaluer les performances individuelles et collectives des équipes.
- **Planification pluriannuelle et gestion budgétaire :**
- Analyser les besoins des directions métiers et du système d'information et les intégrer dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements,
 - Prendre en compte les objectifs de maîtrise des coûts des collectivités,
 - Proposer et suivre le budget de fonctionnement de la direction.
- **Respect de la réglementation :**
- S'assurer de la conformité des applications, des systèmes et des usages avec la réglementation (C.N.I.L.),
 - Respecter les règles de l'achat public,
 - Veiller à la conformité des droits d'usage et des licences.
- **Contrôle de la qualité du service et des performances :**
- Contrôler les performances du système d'information,
 - Contrôler la qualité du service,
 - Veiller au respect des délais et des coûts,
 - Veiller à la sécurité du système d'information (fiabilité, confidentialité et intégrité),
 - Audits et reporting réguliers et structurés.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Connaissance de l'architecture générale des systèmes d'information et de leurs évolutions,
- Connaissance des applications et des technologies utilisées dans les collectivités, des principaux langages informatiques et systèmes d'exploitation,
- Capacité à piloter, suivre ou assurer en propre des projets informatiques liés à l'infrastructure réseaux ou aux métiers des collectivités ou à la vidéosurveillance,
- Maîtrise des normes de sécurité et de l'actualité des risques informatiques,
- Bonne connaissance des métiers et de l'organisation des deux collectivités,
- Bonne maîtrise de la gestion en simultané de plusieurs projets informatiques,
- Bonne connaissance du marché et des fournisseurs : éditeurs, cabinets de conseil et capacité à la négociation des contrats et à leur suivi,
- Connaissance des principes de la réglementation en matière de droit de l'informatique (CNIL, licences, sécurité, etc.),
- Connaissances en matière de finances, droit des marchés pour piloter l'activité de la direction dans ces domaines,
- Sens de l'anticipation et capacité à proposer des solutions innovantes, adaptabilité,
- Organisation et rigueur,
- Esprit de synthèse et qualité de communication,
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Madame Hassina Tachouaft, Directrice générale adjointe des Finances et de la Commande publique (tél : 02.54.08.34.50).

Les candidatures doivent parvenir à l'Hôtel de Ville, Direction des Ressources humaines, CS 80509 - 36012 Châteauroux Cedex ou à ressources-humaines@chateauroux-metropole.fr **avant le 31 décembre 2016.**